Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 17 (1956)

Heft: 1-2

Rubrik: Bibliothekbericht 1955 = Rapport annuel 1955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliothekbericht 1955

Die Zentralbibliothek wurde im verflossenen Jahre 1955 rege benützt, wurden doch 557 Werke bezogen. In erfreulicher Weise erleichtern die meisten Sektionen dem Zentralbibliothekar die Arbeit durch rechtzeitigen Rückschub der geordneten und kompletten Notenmaterialien. Beanstandete oder fehlende Stimmen wurden ersetzt und von den fehlbaren Sektionen anstandslos bezahlt. Leider kamen aber auch Verstöße gegen das Bibliothekreglement vor, zum Teil recht schwere, so durch Ueberschreitung der Leihfrist bis zu einem Jahre und durch Beschädigung oder Verlieren von Stimmen. Glücklicherweise sind diese Fälle in immer kleinerer Zahl festzustellen und verschwinden hoffentlich mit der Zeit ganz. Bei dieser Gelegenheit möchte ich für die vielen freundlichen Grüße und Worte der Anerkennung, die mir immer wieder zukommen, recht herzlich danken.

Bestand der Zentralbibliothek

Kategorie	Bestand 1954	Zuwachs	Bestand 1955
A 1 Sinfonien	91	11	102
A 2 Ouvertüren	205	8	213
A 3 Divertimenti etc.	82	3	85
A 4 Suiten etc.	146		146
A 5 Charakterstücke	66	1	67
A 6 Tänze	125	2	127
A 7 Märsche	109	1	110
A 8 Sonstige Werke	7	-	7
B 1 Concerti grossi	28	2	. 30
B 2 Konzertante Sinfonien	3		3
B 3 Konzerte	32	10	42
B 4 Kleinere Konzertstücke	10		10
C 1—8 Salonorchester	218		218
D 1 Kirchensonaten, Kammersinfoni	en 31	1	32
D 2 Serenaden, Divertimenti	34	2	36
D 3 Konzerttänze, Bearbeitungen	8	-	8
F. Kammer- und Hausmusik	71		71
F Chorwerke mit Orchester	13	1	14
Total	1279	42	1321

Dazu kommen Bücher, Zeitschriften und unvollständige Werke. Wie bis anhin wurden die Verdoppelungen in der vorstehenden Zusammenstellung nur einmal gezählt.

Lützelflüh, den 31. Dezember 1955.

Der Zentralbibliothekar: E. Roos

Rapport annuel 1955

Notre société vient de vivre une nouvelle année. Retraçons-en les faits saillants.

La conception égoiste et matérialiste de la vie moderne, où l'homme ne trouve plus le temps d'apprendre un instrument, voire même d'assister à un concert, n'a pas manqué d'influencer plusieurs de nos sections qui passent par des moments difficiles. Malgré cela, nous sommes heureux de constater que dans tout le pays un nombre toujours croissant de sociétés orchestrales font de gros efforts désintéressés pour maintenir une belle activité en offrant à toutes les couches de la population de la bonne musique. Depuis plusieurs années, nous nous sommes efforcés d'élever le niveau des programmes de nos sections. Un très grand nombre d'entre elles l'ont compris et le succès leur est assuré. Avec courage, nous voulons continuer notre effort et rester de bons serviteurs du noble art qu'est la musique.

Assemblée des délégués. Pour la première fois en 1955, l'assemblée des délégués eut lieu, le 20 mars, dans le beau canton du Tessin. La section «Società orchestrale di Bellinzona» avait mis sur pied une organisation parfaite. Bien que la participation fût un peu plus faible que les années précédentes. 70 délégués, représentant 38 sections y prirent part. On pourrait se demander pourquoi la participation fut réduite. La plupart des lettres d'excuses mentionnaient les frais de voyage comme ayant fait reculer maintes sections. Cet argument ne nous parut pas probant, les frais de voyage, grâce aux billets C. F. F. du dimanche, ne s'étant pas avérés plus élevés que les autres années.

Un grand concert spécial ouvrait, le samedi soir déjà, notre assemblée annuelle. Voir à ce sujet le journal «Sinfonia», 4/5, 1955. La 35ème assemblée des délégués proprement dite eut lieu le dimanche matin dans l'imposante salle du conseil municipal de la ville de Bellinzone. Monsieur le Dr Cioccari, chancelier, y représentait les autorités cantonales du Tessin. Notre membre d'honneur M. G. Huber-Nötzli, ancien président central, était également présent. Le Département fédéral de l'Intérieur avait envoyé une lettre dans laquelle, tout en regrettant ne pas pouvoir se faire représenter, il nous faisait part de ses meilleurs voeux. Les délibérations se déroulèrent rapidement ce qui prouve bien la confiance et la compréhension réciproques régnant entre les sections et le comité central. Le comité central ainsi que la commission de musique furent renouvelés dans leur mandat. Les crédits demandés pour l'organisation de cours d'instrumentistes ainsi que pour de nouveaux achats de la bibliothèque centrale furent accordés à l'unanimité. — En fin d'assemblée une très intéressante discussion fut entamée sur les orchestres d'enfants dont l'existence est justifiée afin d'assurer la vie future de nos sociétés. Il fut décidé aussi que la prochaine assemblée des délégués aurait lieu à Berne en 1956, l'organisation en étant confiée au «Berner Musikkollegium». Au banquet qui suivit, Monsieur le chancelier Dr Cioccari apporta les salutations du gouvernement tessinois tandis que Monsieur le professeur Mordasini saluait l'assemblée au nom des autorités municipales de Bellinzone. Il fit ressortir avec force combien il serait utile d'intéresser toujours davantage la jeunesse à la musique. Une belle manifestation en l'honneur des nouveaux vétérans termina cette assemblée, tandis que bien des délégués profitèrent de la journée pour visiter Locarno ou Lugano. Cette assemblée fut d'un bout à l'autre empreinte de la plus belle harmonie, marquant une fois de plus l'amitié qui peut exister entre les délégués de langue allemande, française et italienne. Ces deux belles journées ont déjà été relatées dans les numéros 4/5 de «Sinfonia».

Etat des vétérans de la S. F. O. Lors de l'assemblée des délégués 1955, 2 dames et 20 messieurs furent nommés vétérans de la S. F. O. Leurs noms furent publiés dans les numeros 4/5 de «Sinfonia». A ce jour, nous avons déjà remis l'insigne de vétérans à 248 dames et messieurs.

Autorités de la S. F. O .:

a) Comité central: Il comprend:

Le président central	R. Botteron, Berne,	au C. C. depuis 1938
Le vice-président	P. Schenk, Wil,	au C. C. depuis 1948
Le secrétaire central	L. Zihlmann, Soleure,	au C. C. depuis 1943
Le caissier central	B. Liengme, Delémont,	au C. C. depuis 1952
Le bibliothécaire central	E. Roos, Lützelflüh,	au C. C. depuis 1951

Durant l'année, le C. C. a tenu deux séances, le 19 mars à Bellinzone et le 27 novembre à Zurich. Les affaires courantes furent réglées par correspondance.

b) Commission de musique : Elle comprend :

Le président : G. Fessler-Henggeler, Baar, depuis 1924 Membres : Dr Ed. M. Fallet, Zollikofen, depuis 1946 Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Waldegg-Uitikon, depuis 1948

La C. M. s'est réunie le 19 mars à Bellinzone. Les autres affaires courantes furent réglées par correspondance.

c) Sections vérificatrices des comptes :

Durant l'année 1955, les comptes furent contrôlées par les sections de Langenthal et Moutier.

Mutations. Sept sociétés orchestrales furent, en 1955, reçues comme sections de la S. F. O. Ce sont :

Etat au 1er janvier 1955

124 sections

Entrées:

Orchesterverein Münsingen (15. 2. 55)

Kirchenorchester Flums (13.3.55)

Kirchenorchester Schwamendingen (26. 4. 55)

Orchesterverein Davos (1.8.55)

Orchesterverein Arlesheim (1.8.55)

Orchester der Methodistenkirche Nieder-Uzwil (8. 8. 55)

Orchesterverein Aarau (4.11.55)

+ 7 sections

Sorties:

Orchesterverein Buochs (31. 12. 55)

— 1 section

Etat au 31 décembre 1955

130 sections

Remarquons qu'il existe encore, dans notre pays, beaucoup de sociétés orchestrales n'ayant pas encore adhéré à notre association. Nous recommandons à nos sections une propagande encore plus active en faveur de la S. F. O.

Finances. L'assemblée des délégués a maintenu la cotisation des sections à fr. 1.— par exécutant (membres actifs et libres). Il existe toujours des sections qui sont dans l'idée que la cotisation n'est due que pour les membres actifs. Or les statuts, nous le rappelons, prévoient que les sections ont à payer leur cotisation pour tous les exécutants qu'ils soient membres actifs, libres ou appelés comme renfort. Notre société doit pouvoir compter sur les moindres recettes. — Les comptes 1955 paraîtront dans un prochain numéro de «Sinfonia».

Conférences des présidents. Les conférences des présidents, décidées par l'assemblée des délégués, sont prévues en janvier et mars 1956 afin que l'on puisse bénéficier des billets C.F.F. du dimanche. Des détails figureront dans notre prochain rapport.

Cours pour instrumentistes. Au début de 1955 eut lieu à Delémont un cours pour contrebassistes déjà relaté dans notre dernier rapport annuel. Sur une nouvelle annonce prévoyant l'organisation de cours pour contrebassistes et batterie nous n'avons reçu que quelques inscriptions. Le domicile de ces intéressés était toutefois si éloigné que nous avons dû renoncer à ces cours. Nous sommes persuadés que beaucoup d'intéressés n'ont pas eu connaissance des cours prévus, tous les membres des sections n'étant malheureusement pas abonnés à «Sinfonia». Nous prions donc instamment les présidents de renseigner les membres des sections sur les occasions qu'ils auraient de suivre à de très bonnes conditions nos cours de perfectionnement. Le 30 janvier 1955 eut lieu à Lucerne, sous la direction très experte de Monsieur R. Stähr, basson solo de l'orchestre de la ville de Berne, un cours sur la fabrication des anches de basson. Le cours a été bien fréquenté et les participants s'en sont montrés très satisfaits (voir «Sinfonia» 2/3, 1955). Un nombre suffisant d'intéressés

nous a permis de remettre un tel cours sur pied qui a eu lieu le 15 janvier 1956 à Lucerne. — Les hautboïstes de nos sections montrèrent moins d'intérêt à l'organisation d'un cours de ce genre, bien que nous soyons persuadés que peu d'entre eux sont à même de fabriquer une anche de bonne qualité.

Bibliothèque centrale. Par l'entremise de «Sinfonia», nous vous avons donné connaissance des nouveaux achats pour la bibliothèque centrale. Au printemps prochain paraîtra un nouveau supplément à notre catalogue. Avec l'achat de 42 nouvelles oeuvres, notre bibliothèque comprend actuellement 1321 oeuvres, oeuvres doubles non comprises. — Les prescriptions spéciales de la bibliothèque ont en général été respectées, bien que quelques sections encore croient impossible de les suivre. Le nombre des oeuvres prêtées en 1955, soit 557, prouve l'intérêt toujours croissant qui est porté à notre bibliothèque. Une grande amélioration dans l'établissement des programmes de nos sections n'a été possible que grâce à la bibliothèque.

Subvention fédérale. Les chambres fédérales ont à nouveau autorisé le Département de l'Intérieur à nous verser une subvention de fr. 1000.—, somme qui a été entièrement utilisée à l'achat d'oeuvres pour la bibliothèque centrale. Nous estimons à sa juste valeur cette aide magnifique de nos hautes autorités et la compréhension qu'elles manifestent à l'égard de notre activité. Nous adressons ici, encore une fois, nos chaleureux remerciements aux chambres fédérales, au Conseil fédéral ainsi qu'au Département fédéral de l'Intérieur.

Suisa. Notre représentation à la commission arbitrale n'a pas été modifiée en 1955. Il n'y a pas eu de séance. Le tarif «F» au bénéfice duquel se trouvent être les orchestres d'amateurs vient toutefois à échéance le 31 décembre 1956. Nous aurons éventuellement à faire des propositions au cours de l'année 1956.

Sections. Durant toute l'année, l'activité de nos sections a été fructueuse. Dans tout le pays nos orchestres d'amateurs se sont efforcés de donner à leur public des programmes de choix sous forme de symphonies, concerts d'abonnement, oratorios, opéras et opérettes, sérénades et soirées de musique de chambre, messes d'églises et concerts avec choeurs, ainsi que participation à des fêtes de jeunes citoyens. En de nombreux endroits des solistes professionnels ont contribué à donner plus d'éclat aux manifestations. Relevons que dans beaucoup de localités, les orchestres d'amateurs sont le seul moyen donné à la population d'entendre de la bonne musique. Les autorités communales s'en rendent de plus en plus compte puisqu'elles versent très souvent d'importantes subventions. Nous remercions toutes nos sections de l'effort qu'elles poursuivent et les encourageons à continuer.

Une fois de plus nous désirons attirer votre attention sur la question de l'avenir de nos orchestres. L'exemple de la section de Delémont (orchestre d'enfant, voir «Sinfonia» 4/5, 1955), de Malters qui organise des cours de violon avec un réel succès, ainsi que d'autres sections encore sont la preuve

du résultat final que l'on peut obtenir dès que l'on entreprend sérieusement une activité. Aux sections qui malgré tout souffrent d'un manque de membres actifs, nous voudrions recommander de continuer envers et contre tout leur activité, même si cela ne devait être qu'avec quelques amis, avec une formation réduite. Continuez de travailler, de jouer. Allez vous produire dans des asiles, des hôpitaux, etc. vous y trouverez une réelle satisfaction. La littérature musicale ne manque pas. Et ainsi, petit à petit, votre orchestre reprendra vie.

Nécrologie. Le 24 août 1955, la section de Langnau i. E. a perdu son Directeur M. A. Wagner, décédé à l'âge de 60 ans seulement. La section de Wohlen a également perdu son Directeur M. E. Vollenwyder le 18 septembre 1955 (voir «Sinfonia» No 8, 1955). — En perdant ces deux directeurs morts prématurément après avoir consacré avec amour et désintéressement une bonne partie de leur vie à la musique orchestrale, la S. F. O. s'incline respectueusement devant leur souvenir.

Jubilés. L'Orchestre symphonique de St-Imier célébra le 23 avril 1955 son 75^{me} anniversaire, à l'occasion duquel il mit sur pied un magnifique concert (voir «Sinfonia» No 8, 1955). Dans la seconde partie de la manifestation, M. B. Liengme, membre du comité central, eut l'occasion d'apporter à cette section le salut et les voeux de la S. F. O.

Le 12 novembre 1955 l'orchestre de Zurzach fêtait ses 25 ans d'existence. Au tout dernier moment, il fut impossible au comité central de s'y faire représenter. Nous lui avons transmis nos salutations et nos souhaits par télégramme et par correspondance. Le 1er avril 1955, M. Chr. Lertz, chef d'orchestre, fêtait ses 30 années de direction du «Berner Musikkollegium». Le 20 mars, la Société fédérale de musique décerna à son président central sortant. M. Emil Rumpel, Balsthal, le titre de président d'honneur. M. Rumpel n'est pas un inconnu chez nous puisqu'il participa, à plusieurs reprises, à nos assemblées des délégués et contribua largement, par son amabilité et sa très haute conception, à créer des liens durables entre notre association et la Société fédérale de musique.

A tous ces jubilaires, nous adressons encore une fois nos sincères félicitations, nos voeux les meilleurs, et nos remerciements pour leur dévouement à la cause que nous défendons, la musique.

Organe de notre association «Sinfonia». Durant l'année écoulée «Sinfonia» parut en 2 numéros simples et 5 numéros doubles. Son contenu a certainement continué d'intéresser nos orchestres d'amateurs. La publication des programmes de nos sections rend toujours service et les communications du C. C. permettent de rester en contact avec nos différentes sections M. le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez se voue sans compter à sa tâche de rédacteur. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements, pour le service qu'il rend à la S. F. O. — Au sujet de «Sinfonia», nous adressons à toutes nos sections deux voeux pressants. Le premier serait que notre rédacteur reçoive quelques articles in-

téressants, rédigés par les directeurs ou des membres compétents. Une petite indemnité sera versée à leurs auteurs. Le second est que vous étudiez la possibilité d'abonnements collectifs en mettant ainsi tous les membres de votre orchestre au bénéfice de ce petit journal. En augmentant le nombre des abonnements, nous pourrons encore développer le contenu du journal.

Divers. Un rapport annuel est destiné à relater l'activité de la société ainsi qu'à mentionner les expériences faites. Permettez-nous donc de faire la constatation suivante. Bon nombre de nos sections apprécie à sa juste valeur le fait de pouvoir disposer sans aucuns frais de notre bibliothèque centrale. Nous prions toutefois instamment toutes les sections de respecter les délais de prêt de la bibliothèque centrale. Messieurs les présidents voudront bien veiller plus attentivement à la chose. Nous aimerions pouvoir répondre mieux aux demandes qui nous sont adressées. Donnez s. v. p. suite à nos réclamations sans tarder. La S. F. O. est une grande famille où chacun est appelé à rendre service.

Nous vous adressons également un appel pressant en faveur des représentations à nos assemblées de délégués. Trop de sections n'y ont pas ou n'y ont jamais été représentées. Et pourtant une plus grande participation constituerait pour nos autorités et la presse une preuve tangible de notre vitalité dont pourraient, à leur tour, profiter toutes nos sections. D'autres associations musicales parviennent à des participations de 95% et plus des sections représentées aux assemblées générales. La S. F. O. travaille. Nous pouvons tous en être fiers. Que chaque section se fasse donc un devoir de se faire représenter à notre prochaine assemblée. Personne ne le regrettera. Et si la situation financière de la section n'est pas très rose, il se trouvera très probablement un membre dévoué, prêt à prendre à sa charge une partie des frais de voyage. Prenez l'exemple sur les fanfares, les chanteurs, les gymnastes ou les tireurs.

Il en est de même des conférences de présidents, bien que les frais à la charge des sections soient très minimes. Il a été parfois pénible et décourageant pour un conférencier ou un membre du C. C. chargé de diriger de telles conférences de se trouver devant quelques personnes. Que Messieurs les présidents se rendent à l'évidence. Une section ne vivra que par l'élan et l'enthousiasme de son président. Nous en avons eu de magnifiques preuves.

Bien que ces quelques considérations puissent paraître négatives, nous ne voudrions pas manquer de relever l'effort énergique que poursuivent de nombreuses sections. Nous remercions donc ici de façon très chaleureuse les présidents, les membres des comités, les directeurs et les membres de nos sections qui, au cours de cette année encore, ont donné le maximum de leur force à la musique et à notre association. Par votre patience, votre fidélité et votre amour, vous avez rendu un splendide service à la cause que nous aimons de tout notre être, la musique. Nos remerciements chaleureux s'en vont aussi à l'adresse des autorités fédérales, cantonales, locales et paroissiales, à tous les membres passifs, soutiens et donateurs ainsi qu'aux auditeurs de nos concerts publics pour leur aide morale et financière. J'adresse

également mes remerciements à mes collègues du comité central, de la commission de musique, au rédacteur de notre organe «Sinfonia» et à son éditeur pour leur belle et entière collaboration pour le bien de la Société fédérale des Orchestres.

Berne, le 21 janvier 1956

Traduction: B. Liengme

Pour le Comité central de la S. F. O.

Le Président-central : R. Botteron

Mozarts Bedeutung für unsere Zeit

Das Jahr 1956 wird neben dem Gedenken an die 100. Wiederkehr des Todestages von Robert Schumann in erster Linie in der ganzen Musikwelt als das 200-Jahr-Jubiläum der Geburt Wolfgang Amadeus Mozarts gefeiert werden. Eine geradezu ungeheuerliche Flut von Mozartkonzerten, Mozartprogrammen, Mozartpublikationen, Mozartvorträgen, Mozartartikeln, die schon vor dem Abschluß des Jahres 1955 spürbar einsetzten, wird im Jubiläumsjahr in der Alten und Neuen Welt (auch mittels Rundspruch und Schallplatte) bis in die fernsten Länder hineingetragen, sich über die ganze musikalische Welt ergießen. Was in den folgenden Zeilen als besonderes Anliegen behandelt werden möge, das ist die Frage, welche Bedeutung das musikalische Schaffen Mozarts für uns Menschen jenseits der Mitte des 20. Jahrhunderts, mitten in der ersten Phase des Atomzeitalters, haben kann, ja haben muß.

Wenn ein Komponist, der aus einer scheinbar so unendlich weit zurückliegenden Zeitepoche stammt und eine Tonsprache in seinen Werken spricht, die nachweisbar in hohem Grade zeitgebunden, nämlich mit dem Stil der Jahre 1770—1790 eng verbunden ist und anderseits mit der heutigen Musik kaum irgendwelche Berührungspunkte aufweist, dennoch in dieser erstaunlich unvermindert starken Weise den musikalischen Sinn, den Kunstverstand, aber auch Herz und Gemüt von Millionen heutiger Menschen anregt und bewegt, so müssen in der Musik eines solchen Meisters noch andere Kräfte lebendig sein, die mühelos den Zeitabstand der Generationen überwinden.

Es sei der Versuch gestattet, diese Kräfte unter drei wesentlichen Gesichtspunkten kurz zu schildern, den der charaktervollen absoluten Schönheit im Reiche der Tonkunst, den des vollkommenen, einzigartig hochgezüchteten satztechnischen Handwerks und den der genialen, packenden und eindringlichen musikalischen Darstellung des einzelnen Menschen. Selbstverständlich ist damit nicht der volle Umfang aller bis in die Gegenwart (und auch darüber hinaus) wirksamen künstlerisch-menschlichen Kräfte, wie sie das Gesamtschaffen Mozarts offenbart, umrissen, aber doch vielleicht Wesentliches davon.

Worauf die Schönheit in der Musik beruht, dies mit wenigen Worten zu sagen, ist beinahe unmöglich. Man darf vielleicht davon ausgehen, daß es für das Ohr des europäischen Menschen der letzten zwei Jahrhunderte eine